

CAPA Hors classe des agrégés 2012

Dans la perspective de la revalorisation des fins de carrière, le SNES et les syndicats de la FSU demandent régulièrement l'accès systématique à la hors classe de tous les collègues ayant atteint une ancienneté de 4 ans dans le 11^{ème} échelon, nécessaire condition pour que le changement de grade ouvre la bonification indiciaire qui déclenchera une augmentation immédiate du salaire.

C'est donc dans ce sens qu'œuvrent nos représentants à la CAPA des agrégés. En proposant que soient retenus en priorité les dossiers des collègues les plus avancés dans la carrière, nous n'avons d'autre souci que d'établir une plus grande équité pour une distribution efficace des promotions. Nous recommandons aussi que les candidats proposés l'année précédente par le recteur et qui n'ont pas été promus ne soient pas oubliés, mais soient au contraire classés en tête de liste, faisant ainsi jouer un « effet mémoire » qui devrait assurer leurs chances d'accès aux échelles lettres avant leur départ à la retraite.

Le respect de cette procédure doit permettre d'offrir assez rapidement à tous les collègues remplissant les conditions d'ancienneté, la revalorisation de leur traitement.

Le calcul de Luc Chatel était tout autre.

CAPA Hors Classe des agrégés 2012	11ème	10ème	9ème	8ème	7ème	TOTAL
promouvables	75	112	131	80	69	467
proposés	33	51	10	0	0	94
promus	23	6*	0	0	0	29

• A l'origine, 7 collègues du 10^{ème} échelon étaient nommés, mais suite à des discussions internes à ses propres services, le ministère a retiré 4 promus de la liste dont un collègue de la Réunion et les a remplacés par 4 autres pour rééquilibrer ses propositions.

Avec une note de service aux recteurs, pleine de contradictions, car ficelée à la hâte sans aucune concertation avec les représentants des personnels, le ministère a fait en sorte de pervertir les règles qui prévalaient jusqu'alors, en faisant abstraction du barème qui privilégiait l'ancienneté et le déroulé de carrière, pour ne mettre en valeur que les appréciations liées au « mérite », enjoignant aux recteurs de ne proposer que les collègues ayant un avis « exceptionnel » ou à la rigueur, « remarquable ».

C'est ainsi que plus de la moitié des promouvables ayant atteint le 11^{ème} échelon avec un nombre de points supérieurs, se sont vus écartés au profit de collègues (65%) qui bénéficiaient de l'appui de l'administration, bien que n'étant encore qu'au 10^{ème} ou même au 9^{ème}.

Ces collègues ne tireront, hélas, aucun avantage pécuniaire de cette promotion avant 5 ou 6 ans, pour les plus chanceux.

Nous avons bien sûr fermement dénoncé les effets pervers de cette note de service dès l'ouverture des débats, dans notre déclaration liminaire.

Qui plus est, nous avons constaté que la liste qui avait été arrêtée après discussion avec les représentants syndicaux a été modifiée hors CAPA par le recteur, puisque sept des noms retenus dont l'inscription avait été actée en séance ont été retirés sans concertation et remplacés par sept nouveaux noms, proposés à l'approbation de la CAPN.

De fait, cette CAPA revêtait cette année un caractère tout particulier, puisque la liste, proposée sous un régime de droite à un ministre de Nicolas Sarkozy, devait être entérinée par un ministre de François Hollande, après la victoire de la gauche.

Nous avons alerté les collègues qui siègent à la CAPN. Ils ont eux aussi, au plus haut niveau, dénoncé le procédé avec véhémence et obtenu quelques aménagements, « ouvrant ainsi une brèche » qui, nous l'espérons, aidera à faire oublier les dispositions iniques de cette note de service et à établir à l'avenir, une plus grande clarté dans les procédures de promotion.

Lire aussi compte-rendu et bilan de la CAPN : <http://www.snes.edu/Capn-Hors-Classe-Agreges-2012.html>.

Santiago Alonso